



DEMANDE DE SUBVENTION MINI-SEJOURS ET MINI-CAMPS 2023/2024

Cette subvention est destinée à prendre en charge une partie des frais de séjour d'accueil de loisirs avec hébergement uniquement si le mini-séjour ou le mini-camp est organisé pendant les vacances scolaires par le centre de loisirs (CLSH/ALSH). **Le dossier doit impérativement être envoyé avant le départ de l'enfant.**

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Sont subventionnés : les mini-séjours et les mini-camps organisés par le centre de loisirs durant les vacances scolaires pour une durée minimum de 2jours/1nuit et une durée **maximum 4jours/3nuits**. (A partir de 5 jours, envoyer la demande selon les critères des : "séjours choisis par les parents".)
- Les centres de loisirs et/ou association doivent avoir un agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) pour que le dossier soit subventionné. Le numéro d'agrément devra figurer sur la facture et/ou sur le formulaire.
- La subvention est calculée sur le montant total acquitté sur la grille 10-60% dans la limite d'un plafond journalier fixé actuellement à 50 euros par jour et par enfant. **ATTENTION : Les frais de raliement ne sont plus subventionnés suite à la décision du CNAS du mois de février 2020.**

Voir site web du CAES : <http://caes.inserm.fr/fr/enfants/centres-de-loisirsetminiséjour/>

COMPOSITION DU DOSSIER :

Attention : en raison du nombre important de demandes,

tout dossier incomplet ne sera pas traité

1

FICHE AGENT

(De l'année en cours sauf si déjà envoyée)

+

Le Formulaire de demande de subvention
(Un par famille et par an)

2

L'attestation de séjour

3

L'attestation de non-subvention annuelle

Ce document peut nous parvenir

ATTENTION VOUS ÊTES SOUMIS A UN PLAFOND ANNUEL DE SUBVENTION.

Pour plus d'information et calculer votre plafond : caes.inserm.fr (Rubrique PLAFONDS ET CALCUL)



93 avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin Bicêtre

CONTACT

Madame Valery's SAINVIL

valerys.sainvil@inserm.fr

Tél : 01 82 53 34 38



Cadre réservé au CAES

Date de réception :

Notes :

.....
.....
.....

DEMANDE DE SUBVENTION MINI-SEJOURS ET MINI-CAMPS 2023/2024

AGENT INSERM :

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____ CP : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : __/__/__/__/__ MAIL PRO : _____

CONJOINT :

NOM : _____ PRENOM : _____

Votre conjoint est-il salarié ? OUI NON

PROFESSION : _____ EMPLOYEUR _____

AVANT TOUTE DEMANDE ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE FICHE AGENT EST A JOUR !

Merci de remplir un formulaire par famille.

NOM	PRENOM	SEJOUR		NOMBRE DE JOURS	ORGANISME
		DU	AU		

N° D'AGREMENT D.D.C.S : _____

L'organisme et l'activité étant choisis par moi-même, je dégage le CAES-INSERM de toute responsabilité.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et que les documents fournis sont conformes à la réalité.

Date de la demande :

Signature du demandeur :



ATTESTATION DE SEJOUR

Je soussigné(e),

Représentant (nom de l'organisme).....

Atteste que l'enfant

A participé au séjour du/...../..... au/...../.....

Et s'est acquitté de la somme de

Cachet & signature obligatoires



ATTESTATION DE NON SUBVENTION si conjoint

Je soussigné(e)

Certifie sur l'honneur,

Ne pas percevoir de subvention d'un tiers pour cette prestation.

Percevoir une subvention d'un tiers pour cette prestation, et m'engage à fournir une attestation mentionnant le montant de la subvention.

Fait à

Le

Signature